

SECTION de la VENDÉE

http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/

COMPTE RENDU du CHS-CT du 29/09/2014

Les représentants FO pour ce CHS-CT : Sébastien BENARD, Stéphane GUIBERT et Sébastien LIEVRE

Quelques extraits de notre déclaration liminaire (l'intégralité de celle-ci se trouve sur notre site internet) :

A chaque réunion, vous indiquez aux représentants des personnels que les revendications nationales lues dans nos déclarations liminaires ne sont pas de vos compétences. Par conséquent, nous allons faire en sorte de rester sur des sujets locaux afin d'espérer des réponses!

Depuis de nombreuses années, les différents services de la DDFiP de Vendée sont soumis à rude épreuve. En effet, les représentants FO DGFIP 85 constatent chaque jour lors de leurs visites dans les différents services la détérioration avérée des conditions de travail des agents de tout grade soumis à une pression psychologique de plus en plus forte de la part d'une direction locale coupée des réalités du terrain et qui navigue à vue au fil des annonces faites par la Direction Générale. La gestion du quotidien s'avère de plus en plus difficile et l'improvisation devient souvent la règle pour faire fonctionner des services à bout de souffle du fait de la suppression aveugle et sournoise des effectifs locaux et des restructurations à répétition. Les encadrants intermédiaires font ce qu'ils peuvent pour faire fonctionner leurs services dans un contexte toujours plus difficile, avec le sentiment de ne pas être suffisamment entendu et soutenu par la Direction locale.

Le 9 juillet dernier, des mesures ont été décidées pour renforcer le plan d'actions national d'amélioration des conditions de vie au travail. Parmi celles-ci figurait la mise en place dans chaque DDFiP d'une mission « conditions de vie au travail »... Qu'en est-il à ce jour ? D'autant plus que vous deviez être destinataire d'une instruction présentant les leviers d'actions à la disposition des directions pour articuler les outils du plan d'actions d'amélioration des conditions de vie au travail et dégager des mesures opérationnelles... Pourriez-vous porter à notre connaissance cette instruction et son contenu ? Une autre action consiste à renforcer l'écoute et le soutien des cadres afin de leur apporter le soutien technique attendu dans leur rôle d'encadrant. Sur ce thème également, au fil de nos multiples visites dans les services, nous avons plutôt le sentiment que les encadrants se retrouvent souvent seuls avec leurs équipes pour surmonter leurs difficultés quotidiennes...

Nous sommes également étonnés de constater que des travaux soient lancés dans les services sans que personne ne soit informé. Ce fut le cas notamment avec les travaux d'aménagement des toilettes handicapées du bâtiment B de la cité administrative, les personnels se retrouvant subitement confrontés dés l'embauche à des artisans armés de marteau-piqueur dans le hall d'accueil et dans les étages. Un minimum d'informations concernant les calendriers de ces travaux devraient systématiquement être communiqués aux services impactés ! Concernant les travaux programmés sur le site du Château d'Olonne, force est de constater lors de nos fréquentes visites au CDI mais aussi dans les 2 trésoreries des Sables d'Olonne, que les collègues manquent cruellement d'informations sur le calendrier des opérations. Il faut dire que celui-ci, pour de multiples raisons, change au gré des saisons mais les personnels concernés par ce vaste chantier tiennent à être informé en temps réel des nouvelles décisions les concernant (calendrier des travaux et des déménagements).

Les diminutions des moyens de fonctionnement, les suppressions d'emplois déjà effectuées (plus de 24000 en 10ans) et celles programmées, les restructurations permanentes, aggravent les conditions de travail des agents des Ministères économiques et financiers, et génèrent de plus en plus de souffrance au travail. Les rapports annuels des médecins de prévention l'attestent. Nous rappelons notre attachement à la présence de médecins de prévention dans tous les départements. Les médecins de prévention évoquent dans leurs rapports le lien entre souffrance au travail et restructurations, les objectifs de rentabilité, les réductions d'effectifs et de moyens, et l'organisation du travail d'une manière plus générale. Les agressions notamment verbales en particulier dans les services d'accueil du public, les risques psychosociaux, l'épuisement et les burn-out dont les agents sont victimes, sont malheureusement en progression. Nous avons été contactés pas plusieurs collègues ces derniers mois en situation d'épuisement professionnel qui ont souhaité nous alerter sur leur situation personnelle. Ces personnels ne vous signalent pas systématiquement les raisons de leurs arrêts de travail, ne croyant plus en vos capacités de pouvoir les aider... Ces arrêts de travail passent donc inaperçus pour vous mais il est de notre devoir de vous signaler que de plus en plus d'agents souffrent de leurs conditions de travail dégradées.

Les réponses du Directeur : Concernant les difficultés évoquées des encadrants, celui-ci ne partage absolument pas notre point de vue, sans nier pour autant toutes les difficultés auxquelles ils sont confrontés...

S'agissant de celles-ci, le Directeur nous informe que de nouvelles réductions des horaires d'ouverture au public seront prochainement précisées par la Direction Générale pour permettre aux collègues de pouvoir travailler plus sereinement dans les services. Ces nouvelles préconisations seraient les suivantes :

- communes < 10000 hab. : ouverture minimale 16 h / hebdo (au lieu de 4 jours min. à ce jour).
- communes > 10000 hab. : ouverture minimale 24 h / 4 jours (au lieu de 30 h à ce jour).
- l'amplitude horaire serait par contre augmentée pdt les pics d'activité...

Les restrictions budgétaires sont réelles mais tout est mis en œuvre pour donner la priorité aux agents (frais de déplacement notamment...). Concernant les mesures annoncées au début de l'été sur les conditions de vie au travail, la Direction Générale n'a pas encore donnée suite à ces préconisations... Et concernant les travaux réalisés sur le Bât. B de la Cité, la Direction fait son méa culpa en admettant avoir mal communiqué sur le sujet.

* Actions financées par des crédits CHS-CT :

- Formation SST (secourisme).
- Achat de panneaux « point de rassemblement » (pour l'évacuation des bâtiments) pour plusieurs sites.
- Achat d'une provision de 10 fauteuils ergonomiques que le Dr Bailly attribuera au fil des demandes.
- Les Herbiers : pose d'une cloison entre les 2 secteurs d'assiette (accord de principe mais redéfinir précisément le besoin avec les agents concernés) et mise aux normes de l'électricité dans la cuisine.
- FI Château d'Olonne : isolation phonique des cloisons de séparation des bureaux.

Avis favorable des 4 syndicats pour ces actions

- Contrôle périodique des extincteurs et contrôle bactériologique des fontaines à eau : les 4 syndicats estiment que ces actions ne relèvent pas du CHS-CT et qu'il s'agit de travaux d'entretien devant normalement être financés sur le budget de fonctionnement de la Direction.
- Achat de matériel spécifique (GPS très sophistiqué : 21 000,00€ l'exemplaire) pour les géomètres : là encore, nous estimons qu'il n'est pas du ressort du CHS-CT d'acquérir du matériel nécessaire à l'exercice normal des missions des services. Les crédits alloués au CHS-CT n'ont pas cette vocation là... Vote unanime « contre » des 4 syndicats.
- Rayonnage mobile à la cité administrative : destiné à accueillir les archives du site du Château d'Olonne pour libérer de l'espace pour absorber notamment les restructurations annoncées (Centralisation des Pôles de Contrôle et d'Expertise sur 2 sites au lieu des 6 existants), les syndicats estiment que les représentants du personnel n'ont pas à cogérer avec la Direction ces restructurations qu'elles combattent et dénoncent en leur accordant des crédits CHS-CT n'ayant pas vocation à financer les restructurations de services (vote unanime « contre » des 4 OS).

Le Directeur, Président du CHS-CT, ayant voix prépondérante, celui-ci peut engager ces crédits CHS malgré un vote unanime contre des organisations syndicales ! Ces actions seront donc financées...

Pour information, la réfection des toilettes du Bât. A de la Cité Administrative est inscrite prioritairement sur les crédits de la Préfecture pour 2015 (20 000,00€ env.).

* Point d'étape sur les travaux (Luçon et le Château d'Olonne):

Château d'Olonne: L'appel d'offre est en cours et le résultat prochain de celui-ci définira le calendrier précis des travaux. Nous regrettons une fois de plus que des travaux d'une telle ampleur soient réalisés sur site occupé! D'autant plus qu'ils risquent de se dérouler pendant la campagne IR 2015...

Luçon: Les travaux commenceraient début octobre pour une livraison du nouveau bâtiment fin juin 2015. Déménagement des 2 anciens sites programmés pour la fin juin – début juillet 2015 si le calendrier des travaux est respecté, ce qui permettrait d'éviter la période de campagne IR 2015 et la sortie des rôles notamment. Une enveloppe complémentaire a été demandée à la Direction Générale pour financer certaines dépenses d'installation : déménagements, nouvel autocom, gestionnaire de fil d'attente, etc...

Pour tous ces travaux, nous insistons pour que toutes les informations connues (calendriers notamment) soient données en temps réel à l'ensemble des personnels concernés afin d'éviter les nombreuses rumeurs.

* Questions diverses :

Plusieurs situations difficiles dans différents services sont évoquées avec la Direction afin que celle-ci prenne toutes les mesures nécessaires pour rapidement y remédier : services en sous-effectifs par exemple (situations de plus en plus courantes malheureusement du fait du resserrement inlassable des effectifs).



